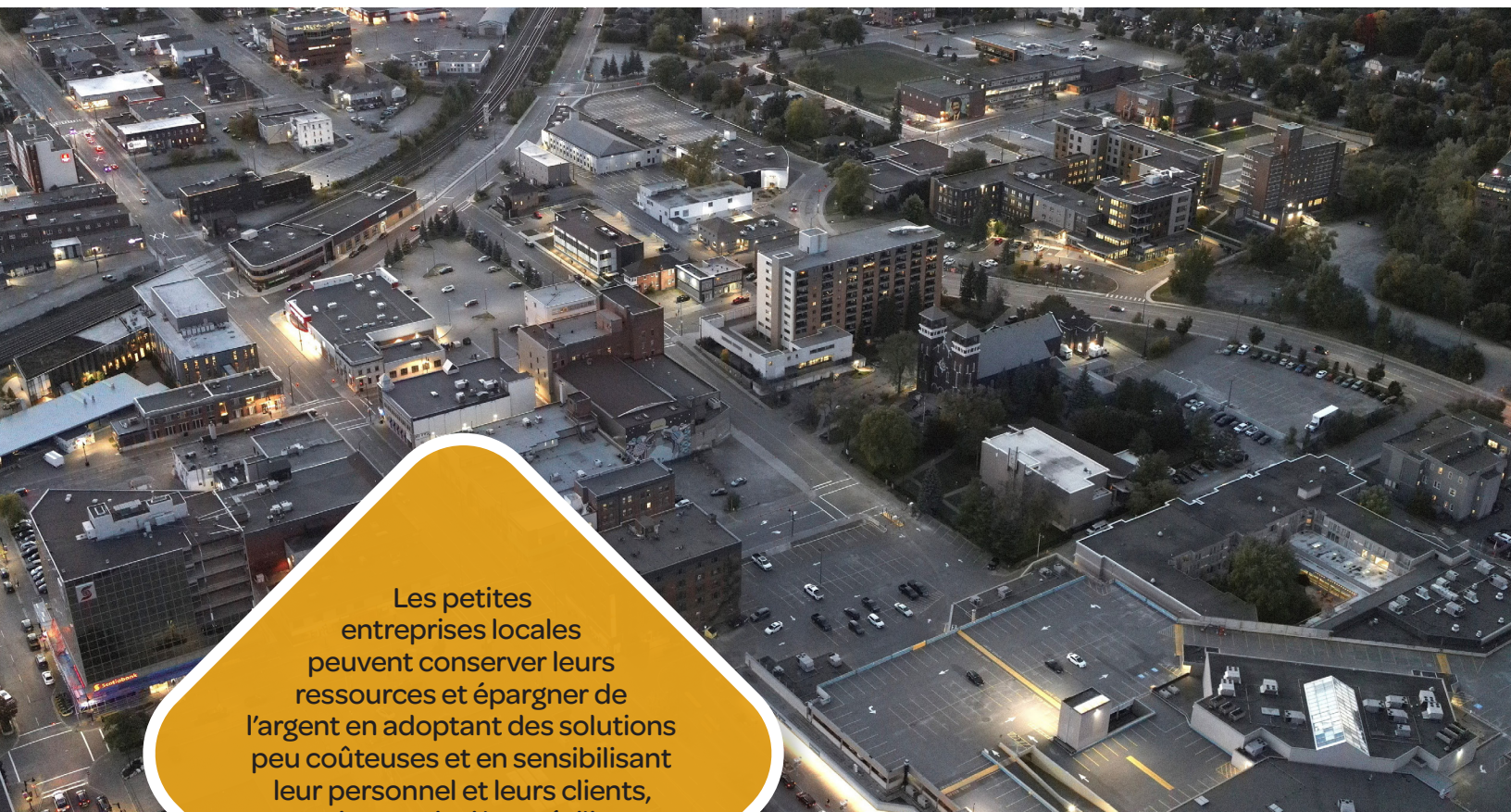


Guide de la petite entreprise pour se préparer au changement climatique

Automne | hiver



Les petites
entreprises locales
peuvent conserver leurs
ressources et épargner de
l'argent en adoptant des solutions
peu coûteuses et en sensibilisant
leur personnel et leurs clients,
accroissant ainsi leur résilience
face au changement
climatique.

EarthCare
Terre à cœur
SUDBURY

Greater | Grand
Sudbury

grandsudbury.ca/terre-a-coeur



Entretien hivernal responsable

Votre entreprise est-elle prête pour l'hiver?

1. Prévenez la formation de glace : Pélletez la neige à mesure qu'elle s'accumule. Réparez les gouttières obstruées ou qui fuient. Maintenez les égouts pluviaux dégagés. Redirigez les descentes pluviales loin des promenades et des terrains de stationnement. Empilez votre neige sur la partie inférieure de votre propriété, près d'un égout pluvial. Fermez tout stationnement d'appoint, tout escalier, toute promenade et tout espace extérieur dont vous n'avez pas besoin. Ces efforts vous aideront à réduire votre recours à des agents de déglacage.
2. Utilisez des produits d'aide à la traction, comme du sable ou du gravier, plutôt que du sel. Vous pouvez aussi vous procurer des agents de déglacage sans sel qui ne contiennent aucun chlorure ou encore des produits à base d'acétate. Ces efforts aideront à éviter la pollution des plans d'eau locaux avec des produits chimiques, tout en prévenant les glissades et les chutes à n'importe quelle température.
3. Épandez le sel correctement. Le sel ne fait fondre la glace que lorsque la température est supérieure à -12 °C. Conservez le sel dans un contenant bien fermé résistant à l'eau. Ramassez les déversements et les excès de sel en vue de les utiliser une autre fois. Utilisez la tasse à mesurer fournie par la Ville du Grand Sudbury afin d'éviter d'utiliser trop de sel! Vous pouvez passer prendre une tasse dans votre bibliothèque locale ou demander à en recevoir une en envoyant un courriel à lacs@grandsudbury.ca.
4. Tenez pour responsable votre entrepreneur d'entretien hivernal. Exigez un plan de gestion du sel et assurez-vous que le paiement est calculé en fonction du nombre de chutes de neige ou pour la saison entière, et qu'il n'est pas lié à votre recours au sel. Vous pouvez engager les services d'un entrepreneur qui a obtenu une certification du programme [Smart About Salt \(gestion intelligente du sel\)](#). Si vous êtes un entrepreneur d'entretien hivernal, envoyez un courriel à lacs@grandsudbury.ca pour obtenir un bon pour la formation Smart About Salt!

Renseignements additionnels : grandsudbury.ca/utilisationdu sel



Le saviez-vous?

Moins signifie plus! Il suffit de 12 onces de sel pour faire fondre la glace sur 10 dalles de trottoir. Mesurez le sel au moyen de la tasse à mesurer fournie par la Ville du Grand Sudbury!



Mises à niveau écoénergétiques

Profitez des incitatifs pour mises à niveau et réduisez vos coûts énergétiques et votre consommation d'électricité durant les mois plus froids!

1. Fermez les lumières et l'équipement lorsqu'ils ne servent pas et débranchez-les si possible ou utilisez des barres d'alimentation avancées. Cela vous permettra de réduire l'alimentation fantôme ou au repos, lorsque de l'électricité est absorbée par l'équipement éteint, comme les ordinateurs.
2. Le [Programme d'octroi pour l'amélioration des façades](#) offre des incitatifs pour améliorer l'efficacité énergétique des immeubles, notamment par la mise à niveau des fenêtres et de l'éclairage. Il s'adresse aux propriétaires fonciers et aux locataires des secteurs désignés à l'annexe A du [Plan d'améliorations communautaires du Grand Sudbury](#). Une subvention pour les études professionnelles peut également aider à couvrir les coûts des vérifications énergétiques.
3. Communiquez avec Hydro du Grand Sudbury et Enbridge en vue d'obtenir de l'aide à identifier des possibilités et des incitatifs pour économiser de l'électricité.
 - a. Parlez avec un spécialiste à Hydro du Grand Sudbury afin d'obtenir des conseils sur la manière d'[économiser de l'énergie pour les petites entreprises](#).
 - b. Parlez avec un [expert-conseil sur les solutions énergétiques](#) à Enbridge afin d'obtenir du soutien adapté à votre entreprise.
4. Obtenez des incitatifs et des subventions pour votre mise à niveau avec de l'équipement écoénergétique et la réduction de votre consommation d'énergie par l'entremise des programmes [ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE](#). Renseignements additionnels : <https://economisezlenergie.ca>
 - a. [Programme de réductions instantanées](#) : Des réductions instantanées aux points de vente sur les produits d'éclairage écoénergétiques.
 - b. [Programme pour petites entreprises](#) : Des mises à niveau écoénergétiques simplifiées de l'éclairage, de l'équipement de réfrigération, des thermostats intelligents et de l'équipement de détection de mouvement pour l'éclairage, et ce, sans frais pour votre entreprise.
 - c. [Programme de mise à niveau](#) : Des incitatifs financiers pour réaliser des améliorations écoénergétiques, notamment l'installation de systèmes solaires photovoltaïques, la modernisation des systèmes CVCA, des moteurs, des variateurs de fréquence, de l'équipement de fabrication et des commandes d'éclairage.



Le saviez-vous?

Les ampoules DEL certifiées [ENERGY STAR](#) consomment jusqu'à 90 % moins d'énergie et durent 15 fois plus longtemps que les ampoules à incandescence, ce qui peut réduire vos coûts d'éclairage.



Réduction des déchets

Qu'y a-t-il dans vos déchets?

1 Il existe de nombreuses autres initiatives de gestion des déchets solides auxquelles vous pouvez prendre part afin de réduire vos déchets et les coûts de la collecte. Profitez des programmes de recyclage offerts par les différentes entreprises locales pour vous débarrasser des ordinateurs et des déchets électroniques, des appareils électroménagers, des piles et des batteries, de la ferraille et de bien d'autres articles encore. L'appli [Waste Wise](#) de la Ville du Grand Sudbury peut vous procurer une carte des points de collecte locaux de ces articles.

2. Le recyclage aide à réduire les pressions dans les sites d'enfouissement locaux. Le [Programme de recyclage de la boîte jaune](#) offre des services de collecte aux petites entreprises participantes qui se situent sur un circuit résidentiel de collecte en bordure de la rue, ramassant jusqu'à deux contenants de 360 litres chacun toutes les deux semaines (des frais de service annuels sont imposés). Pour vous inscrire, remplissez le [formulaire de demande du Programme de recyclage de la boîte jaune](#) et envoyez-le par courriel à gestiondesdechets@grandsudbury.ca. Si vous produisez une plus grande quantité d'articles recyclables, vous pouvez les livrer gratuitement au dépôt du Centre de

recyclage, au 1825, rue Frobisher. Celui-ci est ouvert tous les jours de 7 h à 21 h. Composez le 311 pour communiquer avec les Services de l'environnement de la Ville du Grand Sudbury.

3. Le Programme des bacs jaunes assure la collecte hebdomadaire des déchets organiques auprès des petites entreprises participantes qui se situent sur un circuit résidentiel de collecte en bordure de la rue. Pour vous inscrire, remplissez le [formulaire de demande du Programme des bacs à déchets organiques jaunes](#) et envoyez-le par courriel à gestiondesdechets@grandsudbury.ca. Vous pourriez aussi examiner les possibilités de compostage ou de vermicompostage sur les lieux.

4. Le [Programme de collecte des déchets du centre-ville de Sudbury](#) offre la collecte des matières recyclables, des déchets et des articles volumineux pour les propriétés enregistrées.

Les déchets sont payés par les participants; les matières recyclables sont financées par Downtown Sudbury et la Ville du Grand Sudbury. Inscription auprès de WM au 705 566-8447 et au 115, rue Larch pour le Gros jaune.



Le saviez-vous?

En Ontario, le secteur ICI (industriel, commercial et institutionnel) génère 60 % des déchets et ne détourne que 17 % de ceux-ci des sites d'enfouissement.



Réduction des émissions des véhicules

Les émissions produites par les véhicules de votre entreprise vous coûtent-elles de l'argent?

1. Réduisez les émissions de carburant et économisez en essence en évitant les déplacements inutiles effectués en véhicules à passager unique. Encouragez vos employés à télécharger le nouveau programme de covoiturage, [Smart Commute](#), et offrez à vos employés des incitatifs pour faire du covoiturage pour se rendre au travail.
2. Un véhicule vide marchant au ralenti cause un environnement malodorant et malsain pour vos clients et produit des émissions additionnelles. Demandez à la Ville du Grand Sudbury de vous faire parvenir une affiche gratuite « Zone d'arrêt des moteurs » à exposer dans votre entreprise en envoyant un courriel à terreacoeur@grandsudbury.ca. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les règlements relatifs à la marche au ralenti, appelez le 311.
3. Éduquez les conducteurs de votre parc automobile sur la conduite économe en carburant au moyen de programmes d'éducation sur la conduite responsable comme [ConducteurAverti](#), [ecoDriving](#) et [Le bon sens au volant](#). L'adoption de techniques toute simples peut réduire de 25 % la consommation de carburant et les émissions d'un véhicule, vous permettant d'épargner 500 \$ en essence par année. Renseignez-vous sur les véhicules et les comportements de conduite écoénergétiques auprès de [Ressources naturelles Canada](#).
4. Songez à remplacer les véhicules en fin de vie dans votre parc automobile avec des véhicules hybrides ou électriques. Le [Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques \(PAVE\)](#) du gouvernement du Canada offre des incitatifs aux entreprises pour acheter des véhicules électriques à batterie, des véhicules électriques à pile à combustible et des véhicules hybrides rechargeables.



Le saviez-vous?

Plus de 10 parcs relais sont offerts aux adeptes du covoiturage. Communiquez avec Terre à cœur Sudbury pour obtenir un laissez-passer gratuit.



Le transport durable

Encouragez le recours au transport en commun.

1. Encouragez vos employés à prendre l'autobus pour se rendre au travail en leur procurant des renseignements sur les horaires et l'accès aux autobus et en leur offrant des incitatifs, comme des laissez-passer d'autobus subventionnés et un programme de transport d'urgence pour retourner à la maison.
2. Suggérez autant que possible le transport en commun à vos clients et assurez-vous que le trottoir et l'espace extérieur sont bien dégagés, accessibles et accueillants. Offrez des renseignements sur les autobus à prendre pour se rendre à votre entreprise; vous trouverez des renseignements sur [les circuits](#) et [les horaires d'autobus de GOVA](#) dans le site Web de la Ville du Grand Sudbury.
3. Les organismes à but lucratif qui prévoient tenir une activité communautaire peuvent présenter une demande auprès du programme Prendre l'autobus pour un dollar. Les passagers à destination ou en provenance d'une activité communautaire admissible sur un autobus conventionnel de GOVA n'auront qu'à verser un dollar par déplacement. Pour présenter une demande, veuillez remplir le [formulaire de demande pour prendre l'autobus pour un dollar](#). Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez appeler le 311 ou envoyer un courriel à 311@grandsudbury.ca.
4. Les Services de transport en commun GOVA offre un service nolisé en vue de vos activités corporatives, communautaires et scolaires. Pour demander ce service, veuillez remplir la [demande d'autobus nolisé](#).



Le saviez-vous?

Les Services de transport en commun GOVA ont ajouté 11 000 heures de services de transport en commun au cours des deux dernières années et ont enregistré plus de six millions de déplacements en 2024.



Les aliments locaux et la réduction des déchets alimentaires

Votre entreprise peut-elle appuyer le système alimentaire local?

1. Lorsque vous tenez une rencontre ou une activité professionnelle, procurez-vous des aliments locaux et de saison. De nombreux traiteurs, restaurants et magasins locaux appuient les solutions locales et offrent des choix locaux. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les aliments locaux, consultez la [page Web de Terre à cœur Sudbury](#).
2. Donnez vos aliments en surplus aux personnes qui en ont besoin par l'entremise d'un service de récupération des aliments comme [Deuxième Récolte](#), plutôt que de les gaspiller. Renseignez-vous sur l'[appli Bouffe Récup](#) et joignez-vous à d'autres entreprises du Grand Sudbury en vous inscrivant en tant que donateur!
3. Vendez vos aliments en surplus à des prix réduits par l'entremise de [Too Good To Go](#) et de [Flashfood](#). Générez des profits avec les aliments non vendus, tout en attirant des clients et en réduisant vos déchets.
4. Amassez des dons pour les banques alimentaires et les programmes de repas afin d'aider à procurer des choix alimentaires sains aux personnes dans le besoin.



Le saviez-vous?

Au Canada, 46,5 % de nos aliments sont gaspillés chaque année.



Conservation de l'eau

Votre entreprise fait-elle ce qu'elle peut pour conserver et protéger notre eau?

1. Vérifiez régulièrement s'il y a des fuites. Un robinet ou une toilette qui fuit à un rythme d'une goutte par seconde gaspille plus de 900 litres d'eau par mois. En moyenne, une toilette standard est responsable d'environ 20 % à 40 % de la consommation d'eau totale d'un immeuble. C'est également dans les toilettes que l'on retrouve le plus fréquemment des fuites.
2. Identifiez des possibilités de réduire la consommation d'eau de votre entreprise en mettant à niveau les appareils de plomberie intérieurs :
 - a. Installez des toilettes et des robinets à faible débit.
 - b. Utilisez des pulvérisateurs de prérinçage à haute efficacité.
 - c. Installez des aérateurs sur vos robinets.
 - d. Réparez et entretenez vos vieux appareils de plomberie lorsqu'il n'est pas possible de les remplacer (p. ex., installez des économiseurs d'eau dans les réservoirs des toilettes, utilisez des aérateurs à faible débit).
 - e. Choisissez des produits certifiés WaterSense.
3. Évitez la contamination de l'eau en installant des dispositifs anti-refoulement. Ces dispositifs sont nécessaires lorsqu'une propriété dispose d'une pièce d'équipement ou d'un système qui pose un risque de refoulement, comme un système d'irrigation, une chaudière, un système d'extinction automatique à eau, une cuisine commerciale, un espace réservé au mélange de produits chimiques ou toute autre installation qui relie l'eau potable et l'eau non potable. Renseignez-vous en ligne auprès des [Services d'eau et des eaux usées de la Ville du Grand Sudbury](#).



Le saviez-vous?

Plus de 40 % de l'eau consommée dans les immeubles commerciaux sert au chauffage et au refroidissement. Les salles de toilettes et les cuisines représentent plus de 30 %, et l'aménagement paysager, 20 %.



Engagement communautaire

Comment pouvez-vous redonner à votre communauté et appuyer les initiatives de durabilité?

1. Investissez dans les organismes locaux qui protègent l'environnement et qui prennent soin des résidents les plus vulnérables aux conditions météorologiques extrêmes. Faites un don d'argent, de temps, de services ou d'aliments! Voici quelques-uns des nombreux organismes que vous pouvez appuyer : la Banque des aliments de Sudbury, le projet Go-Give, Sudbury Outreach Support (SOS), le Comité d'intendance du ruisseau Junction, la Coalition Bien-Vivre Sudbury et le Sudbury Women's Centre. Pour découvrir d'autres organismes qui œuvrent à la justice climatique dans votre communauté, consultez le [répertoire des organismes de bienfaisance et à but non lucratif](#) à Sudbury. com ou le [centre de ressources bénévoles de Centraide du Nord-Est de l'Ontario](#).
2. Songez à faire des dons au nom de vos employés et de vos clients, au lieu de leur offrir un cadeau, ou encore à leur acheter des produits fabriqués dans la région.
3. Participez à une collecte de fonds au profit de l'action pour le climat et l'équité en tant qu'équipe organisationnelle ou organisez une telle collecte.



Le saviez-vous?

Le Plan communautaire d'adaptation aux changements climatiques de la Ville du Grand Sudbury priorise le soutien aux populations vulnérables.



Stratégie opérationnelle d'adaptation climatique

Votre entreprise dispose-t-elle d'une stratégie pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter?

1. Songez à surveiller les émissions de gaz à effet de serre (GES) de votre entreprise. En cernant les sources de vos émissions de GES, vous pouvez identifier les possibilités de les réduire, de réduire vos coûts et d'accroître le niveau de satisfaction des employés et des clients, tout en investissant dans l'avenir de votre entreprise. La Banque de développement du Canada (BDC) a créé [un guide étape par étape pour réduire les émissions de GES de votre entreprise](#).
2. Certains organismes, comme [Green Economy Canada](#), aident les entreprises à réaliser leurs objectifs de durabilité. Les initiatives de durabilité peuvent réduire les coûts de fonctionnement, accroître la résilience et la concurrentialité de votre entreprise et créer un environnement plus sain pour vos employés et vos clients. Joignez-vous à un réseau local d'entreprises éco-responsables, comme [Green Economy North](#), et profitez d'un accès à du soutien individuel et à des pratiques exemplaires qui vous aideront à établir vos objectifs de durabilité et à suivre vos progrès. Jetez un coup d'œil à sa série gratuite d'ateliers d'introduction, Climate Action Boot Camp.
3. Réexaminez votre recours à l'intelligence artificielle (IA). Les centres de données qui hébergent les serveurs d'IA utilisent énormément d'énergie, consomment jusqu'à 189 millions de litres d'eau par jour pour refroidir l'équipement électrique et produisent des déchets électroniques qui contiennent des matières dangereuses comme du mercure et du plomb. Une demande auprès de ChatGPT consomme 10 fois plus d'électricité qu'une recherche Google. Essayez de trouver d'autres solutions avant d'avoir recours à l'IA.



Le saviez-vous?

En moyenne, la période de rendement sur l'investissement des petites et moyennes entreprises ayant intégré des considérations climatiques dans leur stratégie d'affaires est de 15 mois.

Guide de la petite entreprise pour se préparer au **changement climatique**



Pour des liens vers toutes les ressources trouvées dans ce guide,
visitez le site grandsudbury.ca/entreprises-resilientes-climat